



Le 16 avril 2018

Monsieur Nicolas Labrèche
Directeur général par intérim
Centre d'hébergement St-Jean-Eudes inc.
600, 3^e avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 1V5

Monsieur,

Le Comité d'approbation du type d'agrément a revu les preuves soumises par le Centre d'hébergement St-Jean-Eudes inc. en guise de suivi à la récente décision relative à l'agrément de votre organisme.

Nous vous remercions de l'engagement et de la détermination dont votre organisme a fait preuve à l'égard de l'amélioration continue de la qualité. Nous félicitons votre direction, votre personnel ainsi que les membres de votre équipe d'agrément pour leur engagement à l'égard de la prestation de services de santé sécuritaires et de qualité.

Nous sommes heureux de confirmer que vous avez respecté la majorité des exigences de suivi transmises le 16 mars 2018. Votre plan d'amélioration de la qualité du rendement a été mis à jour de manière à démontrer votre conformité aux exigences qui ont fait l'objet d'une évaluation.

Cependant, depuis votre dernière visite d'agrément du mois d'octobre 2017, les exigences suivantes demeurent non conformes :

Leadership 9.8.4-Un suivi, lequel est consigné, est effectué en ce qui concerne les enquêtes relatives à des incidents et à des problèmes impliquant les appareils et instruments médicaux, l'équipement et la technologie.

Conseil : L'organisme doit confirmer que le suivi et l'application des correctifs sont mis en place tel que décrit.

Leadership - 11.2 La protection de la vie privée et la confidentialité des renseignements sur les usagers sont assurées, conformément aux lois applicables.

Conseil : L'organisme est encouragé à continuer ses efforts pour la protection de la vie privée et la confidentialité des renseignements sur les usagers. L'organisme est aussi encouragé à explorer des solutions temporaires pour limiter l'accès aux dossiers des résidents.

Leadership 15.6.3-Les personnes responsables de diriger et d'appuyer le processus de divulgation reçoivent de la formation sur la divulgation.

Conseil : L'organisme doit s'assurer que la formation sur la divulgation a eu lieu tel que mentionné, ainsi que la révision de la politique.

Leadership (6.1), (12.1), (15.1.2), (15.1.4), (15.4.7), (15.6.2), (15.10.2), (15.10.3), (16.1)*

*Vous devez soumettre des preuves que pour ces critères. Il est important de noter que les preuves décrivant votre conformité doivent être transmises au moyen du plan d'amélioration de la qualité du rendement d'ici le 16 septembre 2018.

En ce qui a trait aux autres critères mentionnés ci-dessus, bien que vous ne soyez pas tenu de nous fournir d'autres preuves de conformité, la mise en œuvre de ces processus sera un des éléments importants qui figurera, le cas échéant, dans votre horaire de visite d'agrément.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de l'horaire de votre prochaine visite d'agrément, n'hésitez pas à communiquer avec Aurore Ware, gestionnaire de programme, au 1-800-814-7769, poste 358.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Langlois', with a stylized initial 'J'.

Julie Langlois, RN, PhD
Présidente du Comité d'approbation du type d'agrément

c.c. : Monsieur Valois Malenfant, conseiller à la direction générale